

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 139 (2018)
Heft: 4

Rubrik: Infos

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le projet Agriculture et pollinisateurs a pris naissance dans le canton de Vaud à l'été 2015. Un travail complet réunissant notamment des agriculteurs, des apiculteurs et des conseillers agricoles a permis de définir les actions, et poser les bases de ce projet. Le but premier du projet est d'encourager la communication et la collaboration entre agriculteurs et apiculteurs, afin de préserver et favoriser les pollinisateurs. La Fondation Rurale Interjurassienne a intégré le projet en 2016. La phase pratique a été officiellement lancée au 1^{er} janvier 2018.

André Pasche Président FVA



Sauvegarder les abeilles sauvages et domestiques dans nos campagnes

Les cantons de Vaud, Jura et le Jura bernois participeront à un projet intercantonal, dont le but est de favoriser le développement des abeilles domestiques et sauvages. Le projet permettra de tester de nouvelles mesures prises par les agriculteurs pour améliorer les conditions d'existence des insectes pollinisateurs.

Un programme destiné à protéger les pollinisateurs en milieu agricole

Les abeilles et autres insectes pollinisateurs jouent un rôle important dans les écosystèmes en général et pour l'agriculture en particulier, qui en dépend directement. En effet, près de 35 % de la production agricole mondiale est attribuée à l'activité des pollinisateurs.

La disparition importante de colonies d'abeilles est à déplorer depuis plusieurs années partout dans le monde. Les insectes pollinisateurs sont effectivement exposés à de multiples problèmes et de nombreux facteurs sont susceptibles de perturber leur développement et leur survie.

Pour pallier à cette situation et favoriser le maintien de cette population d'insectes, un nouveau projet regroupant les cantons de Vaud et du Jura ainsi que le Jura bernois voit ainsi le jour. Ce programme qui est soutenu financièrement par la Confédération, les services d'agriculture des cantons impliqués et les partenaires actifs dans le domaine de la vulgarisation agricole, s'inscrit dans le cadre de l'instrument de la politique agricole « Utilisation durable des ressources naturelles » au sens des articles 77a et 77b de la loi fédérale sur l'agriculture. Dans le Jura et le Jura bernois le projet sera mis en œuvre par la Fondation rurale interjurassienne (FRI) et dans le canton de Vaud par le Service de l'agriculture et de la viticulture et Prométerre. Les fédérations d'apiculture des cantons participants sont parties prenantes du projet.

Des mesures ciblées

Les initiateurs s'engagent à promouvoir et à développer un ensemble de mesures agricoles favorables aux abeilles sauvages et domestiques. Ces mesures visent à améliorer le développement des insectes pollinisateurs, en agissant par exemple sur leurs ressources en nourriture, leurs habitats ou encore en favorisant des pratiques agricoles qui contribuent à leur préservation. Un objectif supplémentaire de ce projet est d'améliorer les collaborations et les interactions entre les filières agricoles et apicoles. La complémentarité des activités de chacun est évidente et les synergies doivent être renforcées. Des échanges entre agriculteurs et apiculteurs seront ainsi organisés. Ces derniers permettront aux différentes parties de faire part de leurs observations et de valider les pratiques favorisant les insectes pollinisateurs. Les résultats de ces actions serviront de référence pour une mise en œuvre durable à l'échelle nationale.

Ces mesures feront l'objet d'une évaluation continue et d'un monitoring, menés conjointement entre les porteurs de projet et les partenaires scientifiques (Université de Neuchâtel, Agroscope).

Un soutien indirect à l'apiculture

Ce sont près de 2 millions de francs qui seront consentis pour la recherche et les études de terrain en faveur des pollinisateurs.

Sur le canton de Vaud, 20 ruchers seront appelés à participer. Sur le Jura et le Jura bernois, ce sont 10 ruchers qui participeront. Les apiculteurs conduiront leurs ruches selon un protocole recommandé par le centre de recherche apicole. Le travail supplémentaire à la conduite normale d'un rucher est rétribué.

Une plateforme informatique financée par le canton de Vaud, sera mise à disposition gratuitement pour tous les apiculteurs du canton de Vaud, du Jura et du Jura bernois, par utilisation simple sur Smartphone ou ordinateur.

Cette plateforme permettra une saisie centralisée des actions effectuées dans le rucher et sera alimentée à partir des données déjà renseignées via le formulaire B2 du « Recensement coordonné des données agricoles ». Elle permettra ainsi de faciliter la récolte et la valorisation des données. Chaque apiculteur disposera d'un accès individuel à la plateforme sur laquelle il pourra renseigner et suivre les activités et actions réalisées sur ses ruches.

Contacts et informations

Canton de Vaud :

Vanessa Ménétrier, Prométerre, v.menetrier@prometerre.ch, 021 614 24 30

Aurélie Heinis, Service de l'agriculture et de la viticulture, aurelie.heinis@vd.ch, 021 557 91 82
www.prometerre.ch/abeilles

Canton du Jura et Jura bernois :

Gérald Buchwalder, Fondation rurale interjurassienne,
gerald.buchwalder@frij.ch, 032 420 74 25

www.frij.ch/Conseil/Production-vegetale-/Agriculture-et-pollinisateurs-2